

COCORICO

Bulletin d'information de l'asbl Foyer Culturel Boussu Erpion

N° 132

Mars & Avril 2019

Mars

Vendredi 1^{er}
Club Photos

Samedi 2
Carnaval



Lundi 4 au vendredi 8
Plaine Promusport

Dimanche 10
Conférence horticole
Les plantes de terre de bruyère

Jeudi 14 (14h)
Réunion des 3 x 20

Vendredi 15
Club photos

Dimanche 17
Froidchapelle
Concert Télévie

Lundi 18 (13h)
Atelier scrapbooking

Vendredi 22
A.G. du FC Boussu

Jeudi 28 (14h)
Réunion des 3 x 20

Vendredi 29
Club photos

Dimanche 31
Froidchapelle
Laetare

Avril

Samedi 6
Souper de la Marche

Jeudi 11 (14h)
Réunion des 3 x 20

Vendredi 12
Club photos

Samedi 13 (14h)
Première manche du
challenge de pétanque



Dimanche 14 (10h)
Conférence horticole
Les haies

Samedi 13
Dimanche 14
Froidchapelle
Télévie



Lundi 15 (13h)
Atelier scrapbooking

Dimanche 21
Marche St Sacrement
Passage des places

Jeudi 25 (14h)
Réunion des 3 x 20

Vendredi 26
Club photos

Le Mot du Président

À pareille époque l'année passée, nous avons déjà fêté le carnaval.

En effet, la fête de Pâques étant cette année le 21 avril, tout le calendrier est décalé de trois semaines.

Ce qui est une bonne chose pour les étudiants, vu que la Marche du Saint Sacrement aura lieu cette année le 23 juin et que la majorité aura terminé les examens.

Mais qui décide de ces variations de dates ? Pour en savoir plus, voir dans les pages de ce Cocorico...



Guy Guérin

Date limite de remise des informations pour le prochain Cocorico :
le 15.04.2019

Guy Guérin rue de la Poterie, 56
071 – 63 33 67

Jean Lanneau
Jean.lanneau@skynet.be

Editeur responsable : asbl Foyer Culturel Boussu-Erpion – Guy Guérin.
Les articles signés de leur auteur n'engagent pas la responsabilité du Foyer Culturel.

Samedi 2 Mars 2019
Boussu-lez-Walcourt

Carnaval de la Jeunesse

J'PEUX PAS
 LA JEUNESSE
 BOUSSU-LEZ-WALCOURT



6h00 > Réveil des Gilles
 13h30 > Départ du Cortège de la Jeunesse
 (Salle Saint Rémy)
 20h00 > Grand Feu
 Suivi du feu d'artifice des Gilles
 (Lac de Féronval – The Spin)
 22h00 > Soirée de clôture animée par
 Dj Fuse.
 (Salle Saint Rémy)

La Jeunesse décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou accident.

Tot ou Tard ?

Le Président se félicite que cette année la marche du Saint-Sacrement tombe plus tard en pensant surtout aux étudiants. Mais pourquoi ces variations de dates pour entendre le fifre et le tambour ?



Tout dépend de la date de Pâques.

C'est le Concile de Nicée en 325 qui arrêta la manière de fixer la date de Pâques : ce sera le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 21 mars, l'équinoxe de printemps. Cette année 2019, la première pleine lune après le 21 mars tombe le 19 avril. Le dimanche qui suit, le 21 avril, c'est Pâques. Ainsi, Pâques tombera au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 25 avril comme ce fut le cas en 1943 et cela le sera à nouveau en 2038.

Ces variations toucheront dès lors d'autres fêtes : **Mardi Gras** (47 jours avant Pâques), le **Laetare** (20 jours après le mardi-gras), l'**Ascension** (40 jours après Pâques), **Pentecôte** (10 jours après l'Ascension), la **Trinité** (une semaine après la Pentecôte) et le **Saint-Sacrement** (une semaine après la Trinité).

J.L.





ATTENTION

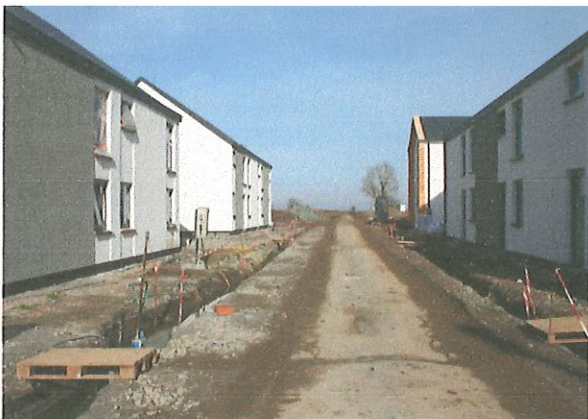
Changements de réglementation de circulation

Au conseil communal de ce 11 février, il a été décidé d'apporter quelques modifications en matière de réglementation de roulage. Des modifications en vue de sécuriser certaines de nos routes boussutoises.



1. La **Grand-rue** qui rejoint la N40 à l'église va passer en zone 30. De plus, deux doubles coussins berlinois (comme à la rue de la Poterie) seront placés, l'un à 15 m de la grand-route et l'autre entre les numéros 18 et 20. Cette nouvelle réglementation devrait faire ralentir les nombreux touristes qui empruntent cette liaison. Mais que les conducteurs locaux commencent par montrer l'exemple.

2. Les deux embranchements de la **rue Crossart** seront réservés à la circulation locale. Partant de l'entrée du parking du Spin et en remontant vers la rue de la Poterie via la branche Est ou la branche Ouest, ces tronçons seront réservés à la circulation locale et ce dans les deux sens. Là aussi, il y va de la sécurité des riverains face aux passages parfois trop pressés des amateurs de ski nautique. Ces derniers devront aboutir au Spin via la route des barrages.



3. Autre changement de réglementation : la **rue des Fayats** sera interdite de circulation au-delà de la nouvelle zone résidentielle. Plus question de rejoindre la rue de Fontenelle au départ de la rue Toffaite. Exception pour les véhicules agricoles, les cyclistes, les cavaliers et les piétons.

Tous ces changements seront d'application dès leur approbation par les autorités compétentes.

Jean Lanneau

Le Foyer Culturel RECRERCHE

Pour la cuisine de la salle du haut, une armoire métallique (si possible) avec 2 portes et d'une hauteur de +/- 2 mètres. Si vous pouvez nous aider, merci de bien vouloir contacter Christian Winquelaire au 071/63 35 23 ou Guy Guérin au 071/63 33 67.

La Marche du Saint-Sacrement

vous invite à son
31^e souper choucroute
le samedi 6 avril à partir de 19h
à la salle du Cercle
Bodéga dès 18h30



2 Salles – 2 ambiances

Salle St-Rémy : Orchestre de bal musette –

Sous chapiteau : Bodéga + Années 80 à nos jours

- Apéritif + Choucroute garnie, purée + café.....(Adultes 15€ / Enfants 7€)
- Apéritif + Poulet sauce champignon, purée+ café.....(Adultes 15€ / Enfants 7€)
- Apéritif + Boulettes sauce tomate, frites + café.....(Adultes 12€ / Enfants 6€)

Possibilité de livraison dès 18h30

Réservations avant le 27 mars 2019

Steve Winquelaire : 0499/89.60.67

Nelson Giloteau : 0478/52.85.36

Morgane Colle : 0496/42.98.01

Et au local de la Marche - le café de la Place

